

<https://www.ujfp.org/spip.php?article7468>



Quand l'extrême droite fait la loi

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -

Politis
L'hebdo indépendant
et engagé

Date de mise en ligne : jeudi 31 octobre 2019

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Par Denis Sieffert. Publié sur le site de Politis le 29 octobre 2019.

Il croyait pourtant bien faire, le vieux monsieur, en tentant de mettre le feu à la mosquée de Bayonne, puis en tirant sur deux hommes qui l'en empêchaient. Il avait tant entendu et lu ces derniers jours que les Français s'inquiètent de l'islam, et que sous le voile d'une accompagnatrice scolaire pouvait se cacher une dangereuse terroriste, qu'il s'était senti une âme de justicier.

Un « vigilant » qui n'attend pas le crime pour abattre le suspect. Il croyait bien faire, et voilà que tout le monde le condamne, même Marine Le Pen, dont il avait été le candidat aux départementales de 2015. C'est à n'y plus rien comprendre. Car pour lui, vieil islamophobe radicalisé, grand amateur d'armes, l'heure n'était plus aux paroles. Il était convaincu que son acte s'inscrirait dans une logique qu'il avait vu se dérouler depuis deux semaines. Le 11 octobre, il avait lu, comme huit cent mille autres « vigilants », le tweet du conseiller Julien Odoul, qualifiant la présence d'une mère de famille portant foulard dans le public du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté d'« intolérable provocation communautariste ». Il avait repéré que l'élu RN établissait explicitement un lien entre cette femme accompagnatrice scolaire et l'assassinat de quatre policiers par un présumé islamiste, quelques semaines plus tôt à Paris. Il avait bien entendu le ministre de l'Éducation nationale regretter la brutalité de la méthode d'Odoul prenant à partie publiquement la jeune femme en séance du conseil régional, mais pour mieux l'approuver sur le fond.

Trois jours plus tard, il avait entendu le nouveau patron LR, Christian Jacob, réclamer une loi pour interdire aux mères de famille portant le voile d'accompagner leur enfant en sortie scolaire, puis appris que le sénateur Bruno Retailleau allait déposer un texte dans ce sens. Il avait entendu leur argument : la nécessaire « clarification ». Rien de plus clair que l'interdit, n'est-ce pas ? Eh bien, si, lui, le vieux facho de Bayonne, a pensé que l'on pouvait être encore plus clair... Mais revenons à la mécanique politique à l'oeuvre depuis le fameux esclandre du conseiller régional Odoul. Il y a comme une sorte de traçabilité, sinon du crime, car celui-ci n'était évidemment pas fatal, mais du discours criminogène qui irrigue une grande partie du paysage politique. Les mots de l'extrême droite descendent en pente abrupte vers la droite et quelques ministres parmi les plus influents. Ils perdent chaque fois un peu de leur brutalité. Jean-Michel Blanquer pense seulement que le voile « n'est pas souhaitable » - mais qui donc lui a dit qu'il devait être « souhaitable » ? Mais ce que les mots perdent en violence, ils le gagnent en hypocrisie, laissant en dépôt les idées. Dans cet engrenage mortifère, il faut inscrire l'inévitable sondage d'opinion. Celui qui, inversant le rapport de cause à effet, vient légitimer le discours. Comme souvent, c'est Le JDD qui s'y est collé. Très majoritairement, les Français ne veulent pas de mères portant le voile dans les sorties scolaires [1]. On n'ose imaginer un sondage sur les juifs dans l'Allemagne de 1933... Suggérons aux sondeurs de basses opinions de poser leurs questions autrement. Par exemple : faut-il interdire aux enfants de familles musulmanes d'avoir les mêmes droits que leurs petits camarades ?

Notre questionnement n'est pas plus orthodoxe que celui du JDD, mais pas moins non plus. Il a seulement le mérite de remettre un peu de chair et d'humanité dans un discours qui en est totalement dépourvu, au nom des « gros principes », comme disait Deleuze.

Au total, on observera tout de même combien ce volet du pouvoir que l'on appelle régalien est aujourd'hui sous influence de l'extrême droite. Et comment, peu à peu, l'islamophobie devient ce marqueur résiduel de nos restes de barbarie que fut longtemps la peine de mort. La Macronie gouvernementale n'y échappe pas. Que ce soit par porosité, connivence ou opportunisme. Ce qui nous amène au cas du président de la République.

Assurément, ses convictions sont différentes. Mais il y a les sondages, les fameux sondages qui déterminent toutes bonnes tactiques électorales. Et la volonté d'attirer les regards des Français loin des offensives antisociales qui sont

à l'ordre du jour. Emmanuel Macron ne serait pas le premier à céder à la tentation de jouer avec le feu identitaire. Il a déjà commencé à remettre en lumière le dossier des migrants. Il annonce à présent des dispositions pour lutter contre le communautarisme. Va-t-on interdire des clubs, des associations, des colloques, le dîner du Crif ? Nul ne sait, mais l'entreprise paraît bien hasardeuse.

L'espoir (car il en faut) est venu la semaine passée de la cour d'appel de Paris. La juridiction vient de condamner pour diffamation Gilles Clavreul, qui, alors qu'il était à la tête de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (sic), avait qualifié le Collectif contre l'islamophobie en France d'« antisémite ». Au procès, Dominique Vidal a cité la politologue Nonna Mayer, qui appelle chacun à parler d'antisémitisme « avec rigueur ». On ajoutera « avec honnêteté ».

[1] Voir aussi la chronique de Sébastien Fontenelle, p. 21.